

LE SANCTUAIRE ET SA SIGNIFICATION

Dans l'ancien Israël, lorsque ce pays était encore une théocratie (un pays gouverné par Dieu), la vie journalière était centrée autour du sanctuaire ; c'était leur lieu saint - leur église. Chaque jour, dans ce sanctuaire, des animaux étaient sacrifiés le matin et le soir pour tout le peuple. De plus, durant la journée, des personnes apportaient individuellement certains sacrifices pour des péchés particuliers qu'ils avaient commis, ainsi que des offrandes spéciales pour des occasions particulières.

Le sanctuaire était composé de trois parties fondamentales. La cour extérieure mesurait approximativement 22,5m sur 45m, et elle était entourée de piliers sur lesquels pendait une toile ressemblant à un rideau. La hauteur de ces 'murs' était environ 2,25m. La cour avait une porte d'entrée sur le côté est, à l'intérieur de cette cour se trouvait le sanctuaire lui-même. Cette oeuvre d'art était composée de murs faits de planches de bois recouvertes d'or ; des tapisseries servaient de toit. Cette construction avait approximativement 13,5m de longueur et 4,5m de largeur et de hauteur. Elle était divisée en deux parties appelées le lieu saint et le lieu très saint.

La construction dans son entier recevait six objets principaux.

Dans la cour (voir Exode 40 : 29-30) :

- L'autel des holocaustes.
- La cuve d'airain – un bassin dans lequel les prêtres se lavaient les mains et les pieds.

Dans le lieu saint (voir Exode 40 : 22-27) :

- Le chandelier.
- La table avec les pains de proposition.
- L'autel de parfums.
- Dans le lieu très saint (voir Exode 40 : 20-21) :
- L'arche de l'alliance, qui contenait la loi de Dieu, la verge d'Aaron, et le vase de manne.
- Le propitiatoire, un couvercle d'or massif sur lequel se tenaient deux chérubins en or, couvrait l'arche de l'alliance. La sainte Shekinah, la présence de Dieu, apparaissait entre les deux chérubins. Ainsi le propitiatoire montrait que la grâce de Dieu se tient entre Dieu et sa loi.

Chaque objet, ainsi que l'entrée de la cour, représentait une partie définie du plan de salut de Dieu, non seulement pour les Juifs, mais aussi pour tous ceux qui viendraient à lui pour avoir de l'aide.

Le Seigneur lui-même ordonna à Moïse de construire le sanctuaire. Exode 25 : 1-8. C'était pour démontrer comment Dieu agit envers le péché et traite le pécheur. Quand il fut ordonné à Moïse de construire l'arche de l'alliance, Moïse devait se conformer au modèle spécial que l'Eternel lui avait montré. Exode 25 : 8-9.

Le service complet du tabernacle pourrait nous sembler étrange et incompréhensible s'il n'était expliqué clairement dans l'épître aux Hébreux du Nouveau Testament. Veuillez lire attentivement les chapitres 8 et 9 de cette épître aux Hébreux. Le sanctuaire terrestre décrivait l'oeuvre que Christ est en train d'accomplir pour nous dans le vrai sanctuaire céleste, la construction terrestre n'étant qu'une copie de ce dernier. « Ceux-ci célèbrent un culte qui est une image et une ombre des réalités célestes, ainsi que Moïse en fut divinement averti, quand il allait construire le

tabernacle : Regarde, lui dit Dieu, tu feras tout d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne. » Hébreux 8 : 5.

Deux objets semblables à ceux trouvés dans le sanctuaire terrestre – les sept lampes et l'autel des parfums – ont été vus dans le temple céleste par Jean de l'Apocalypse. Apocalypse 4 : 5 ; 8 : 2-4. Dans Apocalypse 11 : 19, l'arche de son alliance apparut dans le temple.

Dans le sanctuaire terrestre, les prêtres apportaient chaque jour des sacrifices. Cependant, une fois par an, le grand-prêtre officiait seul dans le lieu très saint. « Mais, dans la seconde, seul le souverain sacrificateur pénètre, une fois par an, non sans y présenter du sang pour lui-même et pour les fautes du peuple. » Hébreux 9 : 7. C'était le jour des propitiations, ou de réconciliation ; cela désignait par avance le temps du jugement investigatif lorsque l'oeuvre de la réconciliation finale sera achevée par Christ. Le mot 'propitiation' signifiait à l'origine 'réconcilier, purifier', ou le fait d'être en harmonie, montrant ainsi comment Dieu ramène l'homme pécheur en harmonie avec lui-même.

Dans le sanctuaire céleste, le grand-prêtre c'est Jésus-Christ. « Or voici le point capital de ce que nous disons : nous avons un souverain sacrificateur qui s'est assis à la droite du trône de la majesté divine dans les cieux ; il est ministre du sanctuaire et du véritable tabernacle, dressé par le Seigneur et non par un homme. » Hébreux 8 : 1-2.

Chaque jour dans le sanctuaire terrestre, à mesure que les gens apportaient les offrandes pour leurs péchés, ces derniers étaient symboliquement transférés dans le sanctuaire, qui devait alors être purifié au jour des propitiations. Voir Lévitique 16 : 15-19, 30 ; 23 : 27, 29. Ce jour annuel des propitiations (le jour du jugement) était le dernier appel de Dieu à la repentance.

Les types et les symboles du sanctuaire terrestre désignaient la mort de Jésus-Christ sur la croix. Lors du baptême de Christ, les paroles inspirées dites par le prophète Jean-Baptiste expliquaient la mission de Jésus sur la terre : « Le lendemain, il vit Jésus venir à lui et dit : Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. » Jean 1 : 29. Quand le véritable Agneau de Dieu fut mis à mort, le rituel terrestre prit fin, car maintenant le véritable sacrifice pour l'homme avait été offert. « Jésus poussa de nouveau un cri d'une voix forte et rendit l'esprit. Et voici : le voile du temple se déchira en deux du haut en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent. » Matthieu 27 : 50-51. Le déchirement surnaturel du voile était une déclaration céleste annonçant que le sanctuaire terrestre avait perdu sa sainteté. A partir de ce moment-là, l'oeuvre pour le salut de l'homme fut centrée sur le sanctuaire céleste. « Mais Christ est venu comme souverain sacrificateur des biens à venir ; il a traversé le tabernacle plus grand et plus parfait qui n'est pas construit par la main de l'homme, c'est à dire qui n'est pas de cette création. » Hébreux 9 : 11.

A son ascension, Christ commença son oeuvre en tant que grand souverain sacrificateur dans la première partie du sanctuaire céleste. Voir Hébreux 9 : 24.

Conformément à la prophétie donnée à Daniel, il devait y avoir une purification, ou un jour de propitiations, dans le sanctuaire céleste. « Deux mille trois cents soirs et matins ; puis le sanctuaire sera purifié. » Daniel 8 : 14. Les 2 300 jours (années) prirent fin en 1844. A cette date commença le jugement pour tous les hommes de cette terre. Voir Apocalypse 22 : 11-20.

L'examen approfondi du cas de chaque personne, depuis Adam jusqu'à la fin du monde, et l'effacement de tous les péchés du sanctuaire céleste doivent être accomplis avant le second avènement de Christ. Lorsque Jésus monta au ciel après sa crucifixion, il entra dans le lieu saint. Là, il oeuvra pendant plus de 18 siècles, intercédant pour les pécheurs qui ont sollicité son pardon.

Mais en 1844, il entra dans le lieu très saint pour y accomplir l'oeuvre spéciale de propitiation. Toute personne qui ne se sera pas repentie de ses péchés enregistrés dans les livres du ciel (Daniel 7 : 10 ; Apocalypse 20 : 12) sera comptée parmi les impies. Exode 32 : 33. L'enregistrement dans le ciel est infallible, le péché qui a été caché, nié, ou dissimulé, sera alors mis en lumière. Chaque disposition a été prise par le ciel pour la confession de l'homme et pour son pardon, si bien qu'il n'y a pas d'excuse pour celui qui refuse la grâce de Dieu. Ezéchiël 18 : 24 ; Esaïe 43 : 25 ; Apocalypse 3 : 5.

Au jour typique des propitiations, chaque personne qui n'avait pas affligé son âme, qui n'avait pas confessé tous ses péchés et qui ne s'était pas préparée solennellement était retranchée du milieu de son peuple. Lévitique 23 : 29.

De même, au jour actuel des propitiations, chaque individu qui va être sauvé doit confesser et délaisser tout péché et toute négligence qui le séparent de Dieu.

Lorsqu'il aura été statué sur le cas de chaque personne soit pour la vie éternelle soit pour la mort éternelle, Christ sortira du sanctuaire céleste et déclarera que la grâce a pris fin : « Que celui qui est injuste soit encore injuste, que celui qui est souillé se souille encore, que le juste pratique encore la justice, et que celui qui est saint soit encore sanctifié. » Apocalypse 22 : 11-12.

Dans la prochaine leçon, nous considérerons une autre prophétie qui adresse le dernier appel de grâce de Dieu ainsi que ses tests d'obéissance pour le monde d'aujourd'hui.